



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le **28 OCT. 2020**

Mesdames, Messieurs,

Depuis début septembre, malgré les mesures fortes visant à limiter la circulation et la transmission du virus, nous faisons face à une accélération de la dégradation des indicateurs épidémiologiques COVID sur le territoire national. Ce rebond épidémique, particulièrement grave dans certains territoires, conduit de nombreux patients à être hospitalisés pour cause de covid19.

En anticipation, vous avez mis en place avec les agences régionales de santé pendant l'été des stratégies capacitaires par paliers qui permettent d'organiser graduellement l'augmentation des capacités de soins critiques. A ce jour ces stratégies par paliers ont été déclenchées dans de nombreuses régions en concertation avec les acteurs.

Malgré ces efforts, la situation devient inquiétante et dans certains territoires des établissements de santé sont exposés à des risques de saturation.

Ceci nous conduit à envisager un renforcement des mesures, au-delà de celles que nous avons prises ces dernières semaines, à l'instar d'autres pays européens, afin de provoquer une rupture nette de la tendance épidémique.

Mais, comme vous le savez, il y a toujours un délai entre la prise des mesures et leur impact hospitalier. Nous savons, à partir des modèles réalisés notamment par les équipes de Pasteur et des données que vous nous remontez, que les 15 prochains jours vont être extrêmement difficiles, avec un très grand nombre d'entrées en hospitalisation et en réanimations.

Au regard de cette forte dégradation de la situation, il devient nécessaire **d'augmenter plus fortement les possibilités de prise en charge de patients en soins critiques et dans les services de médecine pour l'accueil de malades COVID.**

Cela doit se faire dans les régions déjà fortement impactées et dans celles encore relativement épargnées, afin de permettre une solidarité inter-régionale pour la prise en charge des patients.

Il vous est ainsi demandé de **déclencher sans attendre, pour tous les établissements ne l'ayant pas encore fait, les premiers paliers de déprogrammation afin de libérer de la disponibilité en lits de soins critiques et en médecine COVID**, tout en ajustant au mieux les besoins de prise en charge non-COVID, et de vous assurer de la **mise en œuvre effective de cette déprogrammation** ainsi que du **déclenchement de votre plan blanc (niveau 2)** en application de l'article R. 3131-14 du code de la santé publique.

.../...

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00

Pour les établissements se situant dans les régions les plus en tension, il convient **d'activer sans attendre les paliers de déprogrammation plus élevés, en déprogrammant toutes les activités chirurgicales (y compris ambulatoires) et médicales pouvant l'être**, dès lors qu'elles sont consommatrices de ressources humaines qui pourraient être utilement affectées dans les services de soins critiques et de médecine prenant en charge des patients Covid.

Ces déprogrammations doivent être effectuées tout en garantissant que les patients pris en charge pour cancer, les personnes en attente de greffe, les patients suivis pour une maladie chronique ou en pédiatrie et requérant des soins urgents doivent pouvoir être pris en charge dans les meilleures conditions possibles, soit en hospitalisation, soit en ambulatoire. Il doit également être pris en compte les besoins de prise en charge en santé mentale de la population notamment les publics mineurs avec handicap psychique, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur. **Toutes les mesures qui peuvent atténuer la pression sur les services hospitaliers doivent être mises en œuvre, comme l'hospitalisation à domicile, les sorties précoces ainsi que tous les dispositifs de télésoin des patients.**

Il convient naturellement, pour la mise en œuvre de ces actions, de renforcer le dialogue avec les associations de patients.

Il est rappelé que les déprogrammations doivent faire l'objet d'une décision collégiale de la communauté médicale accompagnée d'une analyse médicale bénéfices/risques en fonction de la situation du patient. Il s'agit en particulier de déterminer l'équilibre entre la nécessité de déprogrammer pour permettre la prise en charge des patients COVID et de prévenir la perte de chance pour l'ensemble des autres patients. Elles doivent s'organiser en lien avec les ARS qui supervisent la stratégie capacitaire de la région.

Il est également demandé à tous les établissements qui sont en mesure de le faire **d'activer sans tarder l'armement de lits supplémentaires de soins critiques (réanimation et surveillance continue)** pour atteindre le plus rapidement possible les capacités maximales.

Cette disponibilité capacitaire est un enjeu majeur pour répondre aux tensions à l'échelle intra régionale, mais également pour assurer **une solidarité des territoires par le transfert de prise en charge de patients** vers des régions actuellement moins en tension.

Par ailleurs, les ARS animeront encore davantage **la coordination territoriale** de ces mesures et **l'articulation permanente avec les réanimations COVID de référence** de vos territoires. Dans ce contexte, toutes les coopérations entre structures, quels que soient les statuts, doivent être renforcées afin de garantir que les capacités d'hospitalisation sont pleinement mobilisées pour prendre en charge les patients COVID+ et garantir les prises en charge essentielles pour tous les autres patients. Ces coopérations territoriales pourront prendre la forme de **déport de certaines activités vers d'autres sites hospitaliers**, et/ou de **transferts, y compris interrégionaux, de patients non-Covid** en situation de fortes pertes de chances.

En termes de ressources humaines, comme lors de la première vague épidémique, les étudiants en santé peuvent être mobilisés, soit dans le cadre de maintien en stage, soit, lorsque la situation épidémique nécessite des renforts nombreux, en mettant en suspens partiellement ou totalement leurs formations dans les instituts, écoles et universités afin que les étudiants soient mobilisables dans les établissements (vacations ou réquisitions selon les situations locales).

Les professionnels libéraux seront également informés de cette situation et associés à ces actions.

Nous comptons sur votre diligence pour la mise en œuvre de ces mesures.

Depuis le début de la crise, je sais pouvoir compter sur votre totale mobilisation, ainsi que celle de l'ensemble des professionnels de santé. Cette mobilisation extraordinaire va encore une fois être décisive dans les semaines qui viennent. Je vous en remercie du fond du cœur, et vous pouvez compter en retour sur ma totale mobilisation à vos côtés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Avec tout mon respect et ma confiance

Olivier VERAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a sharp upward and then downward curve, ending in a small hook.